

le nôtre, s'impose, au premier chef, le passage d'une économie basée principalement sur les ressources à une économie axée sur les connaissances et l'information.

Dans une économie de l'information, un nombre de plus en plus grand de citoyens sont appelés à gagner leur vie grâce à un salaire lié à la création, au traitement et à la distribution de l'information. Cette économie axée sur les connaissances et l'information touche déjà, d'une façon plus ou moins importante, tous les secteurs de l'industrie et de l'économie québécoises. Qu'on pense au nombre considérable de personnes dont les emplois relèvent soit de l'information, soit de la transmission du savoir, soit du secteur des services tributaires de l'information. Qu'on pense au nombre de postes administratifs ouverts dans les services de santé, au nombre d'employés de la fonction publique, au nombre de tâches reliées à l'information dans les entreprises et dans le domaine de la publicité en particulier, dans les activités financières, l'imprimerie, etc.

Qu'on évalue les conséquences de cette transformation sur l'ensemble de notre système d'enseignement alors que de ne pas savoir écrire sans faire de fautes d'orthographe et l'ignorance du langage informatique seront bientôt une forme d'analphabétisme, alors que la productivité du savoir est en voie de devenir la clé de toute productivité, de la supériorité dans la concurrence, en un mot de la réussite économique.

La qualité de la formation collégiale se jugera souvent à la capacité du jeune diplômé de remplir des fonctions de communicateur. Par conséquent, les entreprises sont en droit d'exiger un minimum de connaissances dans le domaine de la communication écrite et verbale.

Des programmes et des formateurs à la mesure des exigences du marché du travail de l'an 2000

Ceci dit, d'ici l'an 2000, nous savons que notre société connaîtra de nombreux changements tant sur le plan démographique qu'économique au fur et à mesure qu'elle s'engage dans l'ère de l'information. La main-d'oeuvre devra être plus polyvalente, plus instruite et plus ouverte au langage de l'informatique. Ce sont ces facteurs qui influenceront sur le type de ressources humaines que produiront les collèges et les universités.

Je reviens donc au deuxième aspect de la formation de base, celle qui donne à l'étudiant les moyens d'aiguiser les facultés d'analyse et de synthèse. Plusieurs questions reviennent à l'esprit lorsque l'on songe à la main-d'oeuvre de l'avenir, questions qui avaient été, en partie, formulées lors du colloque national sur l'enseignement postsecondaire tenu à Saskatoon en octobre 1987. En voici quelques-unes:

— Ceux et celles qui termineront leurs études collégiales auront nettement besoin de connaissances et d'aptitudes particulières. Ils auront toutefois de plus en plus besoin d'une vaste gamme d'aptitudes générales, notamment une meilleure faculté d'analyser le milieu social, physique et économique dans lequel nous vivons et en avoir une conception plus claire, quel que soit leur domaine d'études:

* Quels types d'aptitudes à l'analyse et à la communication et de valeurs morales les diplômés de l'enseignement collégial devraient-ils posséder une fois leurs études terminées?

* Ces aptitudes devraient-elles différer selon qu'il s'agit de diplômés de collèges ou de diplômés d'universités?

* Devraient-elles être différentes pour les étudiants axés sur la formation professionnelle que pour les étudiants qui se préparent aux études universitaires?

* L'amélioration des exigences en matière d'enseignement général est-elle en partie la responsabilité du système d'enseignement secondaire? Quelles sont les incidences pour le primaire, le collégial et l'université?

— La proportion de diplômés de collèges, de programmes de premier cycle et de programmes de deuxième cycle ou troisième cycle devrait-elle changer à l'avenir?

* En raison des besoins futurs, faudrait-il un plus grand nombre d'universitaires, de chercheurs, de scientifiques et d'ingénieurs détenant des diplômes d'études supérieures?

* De même, en raison de ces exigences, faudra-t-il modifier la proportion de diplômés de collèges inscrits à des programmes de formation professionnelle?

* Devons-nous compter sur les conseils de l'influence des gouvernements pour amener ces changements? Ou s'agit-il d'une question qui relève exclusivement d'un choix individuel ou institutionnel?

— Les changements prévus dans l'économie nationale et internationale de même que dans la société en général nécessiteront une plus grande faculté d'adaptation. Cela sera-t-il plus facile si on fait preuve d'une plus grande souplesse pour ce qui est:

* de l'équivalence des crédits d'études entre les établissements et entre les secteurs collégial et universitaire?

* des possibilités d'études à temps partiel, d'études permanentes, d'études par correspondance?

— Quel devrait être le rôle des collèges et de l'industrie pour ce qui est d'assurer une formation professionnelle plus spécialisée en fonction des besoins du secteur privé?

Permettez-moi quelques précisions sur cette dernière question. Le réseau collégial doit prendre le virage technologique, mais en étroite collaboration avec le milieu du travail. Il faut une meilleure adéquation entre l'offre et la demande de jeunes diplômés si l'on veut répondre aux espérances des étudiants et satisfaire les besoins en main-d'oeuvre spécialisée au cours des prochaines années.

À ce titre, il est symptomatique de noter un taux relativement élevé de chômage chez les diplômés du collégial deux ans après l'obtention du diplôme dans des secteurs tels que les beaux-arts, les humanités, technique de génie civil, l'arpentage, etc. alors qu'il y a une forte demande pour les secrétaires juridiques et médicales, les infirmières, les hygiénistes dentaires, le personnel de vente au détail, le dessin publicitaire, etc.

Tout de même, les liens école-industrie se développent. Les gens d'affaires participent à des échanges avec les milieux de l'éducation. Des comités industrie-école se forment et des stages de formation en milieu de travail s'organisent.

Tout cela est excellent, mais il faut faire bien davantage encore.

Cette collaboration école-industrie est essentielle pour élaborer le contenu des programmes et déterminer les besoins dans les différents secteurs de l'économie pour ne mentionner que ces quelques exemples.

M. Ghislain Dufour, président du Conseil du patronat du Québec, disait dans une allocution présentée devant l'Association canadienne d'éducation au mois de septembre dernier, «l'interaction enseignement-entreprise ne peut d'ailleurs que

bénéficier aux deux. D'une part le monde des affaires est en effet le plus souvent le point de départ d'innovations, d'idées nouvelles, de découvertes et de mise au point de procédés et de produits. D'autre part, l'institution d'enseignement détient le savoir et le dispense, tout en demeurant le lieu privilégié pour permettre à l'esprit humain d'éclore et de s'exprimer.

Cette interdépendance n'est-elle pas incroyablement bien cernée dans ce mot que l'on prête à un ancien recteur d'université: «Le monde de l'enseignement et le monde des affaires sont essentiellement interdépendants. L'un a besoin d'argent pour produire des gens instruits, et l'autre a besoin de gens instruits pour faire de l'argent.»

Conclusion

Dans ce contexte, la valeur de l'éducation doit augmenter et quoi qu'on en dise, même si le diplôme est encore la clé du succès, la formation de base doit être renforcée pour mieux préparer les étudiants aux changements sociaux, économiques et technologiques de demain.

Communication de

Jacques NADEAU et Raymond PAQUET

Association des manufacturiers canadiens

L'IMPORTANCE DE L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE POUR ASSURER LA COMPÉTIVITÉ DU CANADA

Mesdames et Messieurs, Bonjour.

C'est avec beaucoup d'empressement que nous avons accepté de venir vous entretenir aujourd'hui d'un sujet qui est depuis longtemps au coeur des préoccupations de l'Association des manufacturiers canadiens (A.M.C.) et qui revêt une importance capitale, tant à nos yeux qu'à ceux des manufacturiers québécois que nous représentons.

Nous remercions les organisateurs de cet événement pour la tribune qu'ils nous offrent, nous permettant ainsi de faire connaître à un auditoire de qualité, les préoccupations, réflexions et recommandations du secteur manufacturier face à l'éducation.

Est-il encore nécessaire de souligner, en 1988, qu'une formation scolaire de qualité revêt une importance capitale dans le développement économique d'un pays? Cette question essentielle d'une formation scolaire aux standards d'excellence les plus élevés possible préoccupe les membres de l'A.M.C. En effet, ne sont-ils pas en tant qu'employeurs, directement concernés, puisque leurs entreprises doivent pouvoir compter sur une main-d'oeuvre qualifiée afin de relever le défi de la concurrence internationale. L'A.M.C. se préoccupe de la question depuis longtemps. Un comité de travail chargé d'étudier les moyens à mettre en place pour améliorer ou conserver la vigueur économique du Canada a choisi dix thèmes prioritaires qui feront l'objet d'études approfondies afin d'en arriver à des recommandations spécifiques à l'endroit tant des gouvernements que du monde des affaires. L'un de ces thèmes s'attarde précisément à l'importance de l'éducation dans le développement d'un pays comme le Canada.

Au moment où les accords du G.A.T.T. sont sur le point d'être négociés et dans la foulée des négociations visant la libéralisation des échanges avec les États-Unis, la compétence de notre main-d'oeuvre représente un facteur clé de notre capacité de demeurer compétitifs, c'est-à-dire en termes clairs, de maintenir notre niveau de vie actuel. C'est dans cette perspective que l'A.M.C. a dévoilé en août dernier un document intitulé: *L'importance de l'enseignement postsecondaire*.

Depuis quelques décennies, le Canada accuse invariablement un déficit au chapitre des produits finis. Parallèlement à cette tendance, la part de notre marché intérieur conquise par les articles importés s'accroît invariablement et selon le processus continu. Le rendement médiocre de nos produits manufacturés, ici et même à l'étranger, trahit notre faible productivité et la lenteur des progrès accomplis en ce domaine. Dans cette optique, une étude menée par l'A.M.C. démontre clairement que le Canada est, au chapitre de la productivité, à la remorque de plusieurs pays développés. Comme les U.S.A. bien évidemment, mais également la R.F.A., la France, l'Italie et le Japon. De plus, non seulement la productivité de notre secteur manufacturier est-elle relativement peu élevée, comme le révèle l'étude précédemment citée, mais c'est à un rythme très lent que cet indice de compétitivité s'engage sur la voie de l'amélioration. Nos gains d'efficacité n'ont pas été à la hauteur des progrès réalisés par d'autres pays dans le même contexte et aux mêmes conditions. Si cette tendance se maintient, un grave retard est à prévoir.

En ce qui a trait maintenant à la situation actuellement enregistrée dans les établissements d'enseignement canadiens, sachez qu'elle n'est pas de meilleur augure.

Le système canadien d'enseignement supérieur est en butte à des difficultés qui sont en partie le résultat des rigidités institutionnelles, qui empêchent les universités de réagir rapidement aux changements de conjoncture économique et à la concurrence. Comme le disait si bien un ancien ministre provincial de l'éducation: «Le problème avec nos universités, c'est qu'elles prônent des valeurs du XVI^e siècle, qu'elles sont exploitées selon des structures administratives du XV^e siècle et qu'elles tentent de nous aider à nous acheminer vers le XX^e siècle. Il est clair qu'elles ne peuvent fonctionner de la sorte.»

Assurer une formation qui réponde aux besoins de l'industrie

Aucune stratégie nationale visant à améliorer l'enseignement supérieur au Canada ne peut donner de résultats concluants sans une réforme en profondeur de nos établissements de haut savoir.

La première partie de ce document recommandait que les universités et les établissements d'enseignement collégial du pays offrent leurs services de façon plus efficace, en définissant des éléments de solution à cet égard.

En parallèle, nos établissements d'enseignement doivent réformer en profondeur leurs structures, de façon à assurer une formation qui réponde aux besoins réels de l'entreprise. À cette fin, les établissements d'enseignement collégial doivent commencer par améliorer leurs programmes d'études de façon à faire accéder leurs diplômés à des carrières plus productives et plus enrichissantes.

Les diplômés qui auront reçu une formation appropriée seront en mesure de participer davantage à la nouvelle société de l'information. Parallèlement, les établissements d'enseignement supérieur doivent favoriser l'inscription des femmes aux programmes qui répondent directement aux besoins de l'industrie.

Pour assurer la formation de diplômés capables de satisfaire les besoins de l'entreprise, l'A.M.C. formule les cinq recommandations ci-dessous :

— Les établissements d'enseignement collégial doivent définir un nouvel équilibre entre formation spécialisée et formation générale.

— Les écoles de sciences appliquées et de génie doivent accorder davantage de place aux programmes portant sur l'organisation scientifique du travail.

— Les établissements d'enseignement collégial doivent améliorer la qualité de leur formation en gestion.

— Les écoles d'études commerciales doivent renforcer leurs programmes de marketing international.

— Il faut favoriser l'orientation des étudiantes dans les secteurs des sciences, du génie et de l'administration des affaires.

- **Les établissements d'enseignement collégial doivent définir un nouvel équilibre entre formation spécialisée et formation générale**

La société contemporaine est caractérisée par une évolution accélérée et par l'importance sans cesse croissante de la technologie. En outre, la société exige aujourd'hui de l'entreprise qu'elle adopte un comportement éthique et social responsable. En parallèle, la globalisation de l'activité des entreprises, née de la circulation rapide et massive de l'information, des biens et des capitaux entre les pays, exerce une influence sur toutes les facettes de l'activité économique.

Dans ces conditions, les employés les mieux armés pour faire face à l'avenir seront ceux qui seront en mesure de réagir à l'évolution de leur milieu plutôt que ceux qu'on aura spécialisés à outrance. Bien que nécessaire, la spécialisation ne peut constituer la finalité ultime de l'enseignement post-secondaire.

Il demeure néanmoins qu'un certain nombre de spécialités continueront d'être importantes dans l'exercice d'un grand nombre de professions. Nous vivons à l'ère de la technologie, travaillons au sein d'une économie axée sur l'information et faisons des affaires à l'échelle de la planète. Quel que soit leur futur plan de carrière, les étudiants doivent acquérir une compréhension pratique des mathématiques, des sciences et de la technologie, et avoir des notions de base en lettres et en sciences sociales. Tous les étudiants doivent par ailleurs être en mesure de communiquer de façon efficace, verbalement et par écrit. Enfin, la connaissance des langues étrangères est de plus en plus importante, au fur et à mesure que le concept de «village global» devient réalité.

Recommandations aux établissements d'enseignement collégial et secondaire

À la lumière de l'évolution rapide de notre société, tous les programmes doivent couvrir un large éventail de connaissances. Ainsi, les programmes en génie et en sciences doivent intégrer des cours en lettres et en sciences sociales, tandis que

les programmes en arts doivent comporter des cours de mathématiques et de sciences.

On doit insister davantage, tout au long des études, sur la communication verbale et écrite.

Les établissements d'enseignement doivent par ailleurs offrir de meilleurs services d'orientation. À l'heure actuelle, bon nombre d'étudiants effectuent leur choix de carrière en fonction de renseignements insuffisants ou trompeurs. Une fois sur le marché du travail, de trop nombreux diplômés se rendent compte que leur cheminement de carrière est ralenti par certaines carences d'apprentissage dont ils n'ont pas su, lorsqu'ils étaient encore sur les bancs d'école, reconnaître l'importance.

La formation générale est tout aussi importante au niveau secondaire. On doit, à cet effet, inciter sinon obliger les élèves à suivre des cours de mathématiques, de sciences et de français.

- **Les écoles de sciences appliquées et de génie doivent accorder davantage de place aux programmes portant sur l'organisation scientifique du travail**

Les changements auxquels ont été soumises les méthodes de fabrication au cours de la dernière décennie ont singulièrement accru la demande en spécialistes de l'organisation scientifique du travail, nouvelle catégorie d'experts chargés d'assurer l'élaboration et la supervision des nouveaux modes de fabrication. Pour demeurer compétitives au cours des années 1990 - 2000, les entreprises devront aller au-delà de l'innovation et s'assurer d'être en mesure de produire de façon efficace des produits d'une qualité inégalée. Dans le domaine de la fabrication, les entreprises de pointe visent actuellement une production exempte de tout défaut et misent sur des stocks opportuns, sur l'automatisation ainsi que sur des systèmes d'information et de communication capables de s'adapter.

La formation de spécialistes en organisation scientifique du travail constituent justement le domaine où les écoles de génie canadiennes accusent le retard le plus marqué par rapport aux exigences des secteurs industriels. En de nombreuses occasions, les entreprises canadiennes ont été forcées d'engager des candidats à l'étranger pour répondre à leurs besoins à ce chapitre. Les statistiques couvrant les périodes de 1972 à 1981 montrent que l'organisation scientifique du travail constituait la principale branche du génie dans laquelle les diplômés étrangers faisant leur entrée sur le marché du travail dépassaient en nombre les diplômés canadiens. Cette situation n'a pas beaucoup évolué au cours des dernières années.

- **Les établissements d'enseignement collégial doivent améliorer la qualité de leur formation en gestion**

La compétitivité des entreprises canadiennes dépend, en grande partie, du talent et de la formation des gestionnaires qui les dirigent. Néanmoins, la qualité actuelle des cours de formation en administration demeure en deçà des besoins de l'industrie, qui ne peut se contenter de demi-mesure. Bien que certaines grandes écoles de gestion canadiennes parviennent à maintenir les standards les plus exigeants, le niveau de la formation en gestion au pays est inégal. En tentant de répondre aux exigences d'une population étudiante en pleine crois-

sance, certains établissements ont malheureusement sacrifié la qualité de leurs programmes.

Qualités de gestion essentielles

Pour aider à corriger ce problème et permettre aux écoles d'études commerciales de réaménager leurs programmes d'études, l'A.M.C. a déterminé un ensemble de qualités que le gestionnaire de l'entreprise doit aujourd'hui réunir. Ces qualités sont les suivantes:

- les dirigeants d'entreprise doivent être des motivateurs hors pair;
- les gestionnaires, à tous les échelons, doivent faire preuve de souplesse et être en mesure de côtoyer l'ambiguïté et l'incertitude;
- les gestionnaires doivent faire preuve de créativité, être capables de mettre au point de nouveaux produits et de mettre en oeuvre de nouveaux procédés;
- pour répondre à ces exigences, les gestionnaires doivent être des communicateurs, des négociateurs et des coordonnateurs efficaces, et être capables de déléguer les pouvoirs; ils doivent en outre disposer d'une perspective élargie et être capables de s'engager à fond;
- en outre, pour exercer de façon efficace la fonction de dirigeant d'entreprise, il importe de bien comprendre les phénomènes culturels et les valeurs qui y sont associées, l'évolution du rôle de l'entreprise dans la société ainsi que les rôles respectifs joués par les secteurs public et privé chez nous et chez nos partenaires commerciaux.

Recommandations aux établissements d'enseignement collégial

Les écoles commerciales doivent se pencher attentivement sur les principaux programmes d'études. Si les cours regroupés dans le tronc commun doivent continuer à communiquer aux étudiants un certain nombre d'aptitudes de base, ils doivent également leur offrir une compréhension des contextes politique, environnemental, éthique et technologique dans lesquels ils sont appelés à exercer leurs fonctions. À cette fin, les grandes écoles doivent mettre sur pied des programmes conjoints de concert avec d'autres départements universitaires, tels que les études internationales, les langues, le génie et l'informatique. La même démarche doit prévaloir pour ce qui est des relations avec les entreprises.

Les programmes destinés aux étudiants en gestion doivent manifester rigueur et profondeur sur le plan des techniques financières et quantitatives. Les cours ainsi offerts doivent traiter de techniques d'entrevue, d'assistance professionnelle, d'orientation, de négociation, de motivation, et de mesures disciplinaires. Ils doivent également traiter de relations interpersonnelles.

D'autre part, l'acquisition d'une facilité de communication verbale et écrite doit constituer un préalable à l'obtention des diplômes des grandes écoles commerciales. Ces diverses aptitudes doivent être intégrées à tous les aspects des programmes d'études.

Enfin, les écoles commerciales doivent adopter des stratégies destinées à assurer le perfectionnement de leur corps professoral. Elles doivent se pencher sur la question des mandats ainsi que des promotions de façon à s'assurer que l'on accorde la plus haute importance à l'enseignement et à la recherche appliquée. Les professeurs comptant le plus d'expérience ainsi

que les doyens doivent participer directement à cette démarche et prendre part à l'engagement des professeurs débutants. On doit enfin favoriser le perfectionnement des professeurs par une rémunération appropriée et par une rétribution des initiatives interdisciplinaires dans le domaine de l'enseignement et de la recherche.

• Les écoles d'études commerciales doivent renforcer leurs programmes de marketing international

Les grandes écoles commerciales doivent améliorer leurs programmes de marketing international de façon à doter les futurs gestionnaires canadiens de tous les outils nécessaires pour relever les défis de la concurrence internationale. À l'heure actuelle, de trop nombreux hommes et femmes d'affaires canadiens ne semblent pas posséder la détermination et la capacité nécessaires pour réussir sur les marchés internationaux. Constatant cette carence, le Forum européen de management (qui classe les 22 pays membres de l'O.G.D.E. sur le plan de la compétitivité et d'autres facteurs déterminants) a placé en 1986 le Canada en position très moyenne dans la catégorie de l'orientation vers l'extérieur. (Le Canada s'est classé douzième à cet égard comparativement au sixième rang qu'il occupait sur le plan général.)

Les Canadiens ne semblent pas avoir réagi assez rapidement aux nouvelles réalités de la concurrence internationale. À ce chapitre, la composante éducationnelle semble plutôt freiner que soutenir les efforts du Canada. À cet égard, les dirigeants d'entreprise ne semblent pas avoir compris aussi bien que les universitaires l'importance de mettre sur pied des cours centrés sur le marché international. Cette attitude est partagée par les étudiants de maîtrise en administration des affaires (M.B.A.). Le tableau 1 présente les résultats d'un sondage effectué par l'École commerciale de l'Université Queen's sur l'urgence de procéder à la mise sur pied de cours en commerce international.

TABLEAU 1

Réponses à la question: «Les cours traitant de commerce international sont-ils importants?»

| | Oui | Plus ou moins | Non |
|-----------------------------------|--------|---------------|-------|
| Doyens d'écoles commerciales | 72,8 % | 18,2 % | 9,1 % |
| Professeurs d'écoles commerciales | 65,4 | 27,8 | 6,8 |
| Diplômés M.B.A. | 39,5 | 43,4 | 17,1 |
| Chefs d'entreprise | 37,6 | 46,7 | 15,7 |

Recommandations aux établissements d'enseignement collégial

Certaines grandes écoles commerciales canadiennes devraient offrir des programmes d'études complets menant à un diplôme en marketing international, et tous les programmes d'études en gestion devraient être réaménagés de façon à souligner l'importance des réalités contemporaines en ce qui a trait à la concurrence et au commerce internationaux. À l'extérieur des écoles ou départements d'études commerciales, on devrait également accorder une plus grande importance à l'évolution commerciale des autres pays et du marché international dans son ensemble. Les cours, les travaux pratiques et les séminaires en économie, en langue, en littérature, en his-

toire ainsi que dans d'autres domaines doivent contribuer à préparer l'étudiant aux multiples réalités interdépendantes qui caractérisent cette fin de XX^e siècle.

- **Il faut favoriser l'orientation des étudiantes dans les secteurs des sciences, du génie et de l'administration des affaires**

Si l'application des recommandations formulées dans le présent document peut accroître la pertinence des programmes d'études, elle ne pourra cependant jamais que fournir la moitié des diplômés compétents dont le secteur manufacturier a un besoin urgent. En effet, les résultats d'une orientation ne seront vraiment satisfaisants que lorsque davantage de femmes seront admises dans les disciplines pouvant réellement aider l'industrie.

Il ne fait néanmoins aucun doute que la position des femmes dans l'éducation supérieure s'est améliorée. Entre 1973 et 1985, la proportion des femmes parmi les diplômés recevant un baccalauréat ou un premier grade professionnel est passée de 40 p. cent à 52 p. cent. Au cours de la même période, la proportion des étudiantes ayant reçu une maîtrise s'est accrue de 27 p. cent à 42 p. cent.

Toutefois, la proportion des femmes demeure encore trop faible, particulièrement dans les domaines de première importance pour l'industrie. En 1985, les femmes ne représentaient en effet que 38 p. cent des nouveaux diplômés en commerce et à peine 11 p. cent des nouveaux diplômés en génie et en sciences appliquées. En outre, il demeure qu'encore trop peu de femmes poursuivent des études du 2^e et de 3^e cycles et ce, dans tous les domaines. En 1985, seulement 26 p. cent de tous les nouveaux titulaires de doctorats étaient des femmes.

Recommandations aux établissements d'enseignement collégial

Les établissements d'enseignement doivent prendre les moyens nécessaires pour que les femmes soient mieux conseillées et mieux orientées dans leurs choix universitaires et dans leurs choix de carrière. Ils doivent offrir un soutien particulier aux femmes qui songent à entreprendre des études dans les domaines techniques et scientifiques. En outre, ils doivent déployer tous les efforts nécessaires pour accroître l'inscription des femmes aux programmes de 2^e et 3^e cycles. Enfin, l'engagement et la promotion des femmes au sein de l'université et des établissements d'enseignement collégial doivent être exemplaires et fournir ainsi des modèles à l'intention des étudiantes de tous les niveaux.

Ces recommandations ne visent pas uniquement à améliorer la qualité de l'enseignement supérieur mais s'inscrivent dans le cadre d'un appel à la mobilisation de tous les intervenants concernés.

En résumé, nous estimons que le temps presse et qu'il devient urgent en ces temps de mondialisation des activités économiques de se doter d'un plan d'action à la fois audacieux et réaliste en vue d'améliorer notre système d'enseignement supérieur. Le nouvel environnement économique mondial nécessite un engagement national clair:

L'objectif:

Une croissance économique et une productivité accrues.

L'un des moyens d'y arriver:

L'augmentation de la qualité des études supérieures conformément aux exigences de l'industrie.

Les résultats escomptés:

L'éducation devient un moteur du développement économique et une constituante stratégique de la compétitivité du Canada.

Pour un Canada compétitif, misons sur des études postsecondaires de grande qualité et adaptées aux besoins de l'industrie.

Nous vous remercions.

G. L'encadrement de l'étudiant

PROBLÉMATIQUE

L'encadrement des étudiants est une question soulevée de façon négative. On en parle à cause des problèmes d'échecs, d'abandons et de changements d'orientation qui affectent une proportion importante des étudiants. Se pose donc la nécessité de revenir à la notion fondamentale d'«étude»; de diriger et de vérifier, diront certains, ce qui se passe entre le cours donné et le travail demandé.

Un encadrement plus suivi pourrait-il améliorer le taux de réussite des étudiants? Que peut signifier l'encadrement à l'intérieur d'un enseignement supérieur? À qui revient la responsabilité de l'encadrement et de l'aide à l'apprentissage?

Communication de
Hélène SERVAIS
Psychologue
Cégep de Limoilou

Parler de l'encadrement de l'étudiant c'est à mon sens parler des balises qui devraient entourer le passage scolaire de l'élève: c'est lui fournir les éléments dont il a besoin pour mener à terme son projet de formation. Cette façon d'aborder l'encadrement couvre une période collégiale partant de l'admission jusqu'à la sortie du cheminement scolaire.

Je tenterai dans un premier temps de préciser les termes de cette allocution à savoir ma vision de l'étudiant du collégial et de définir l'encadrement dont il a besoin. Ensuite je présenterai ma perception de l'encadrement actuel de l'élève et de l'impact qu'il a sur ce dernier; comment il pourrait être plus suivi et dans quelles visées et enfin je terminerai sur l'identification des niveaux de responsabilité de l'encadrement étudiant et de l'aide à l'apprentissage.

Mais avant de définir les termes de mon allocution permettez-moi de me présenter. Je travaille comme psychologue aux Services des affaires étudiantes depuis près d'une dizaine d'années. Bien qu'ayant fait un peu d'enseignement, je connais surtout l'élève par les biais de l'aide personnelle et de groupe et par mon travail au sein de l'équipe de recherche de Mirette Torkia sur le développement cognitif. Je vous présenterai donc une vision de l'étudiant et de l'encadrement scolaire qui sera teintée par ma formation et mon expérience dans le collège.

L'étudiant:

— Jeune adulte en développement, en interaction constante avec son milieu et qui interagit dans toutes les dimensions de sa personnalité tant cognitive, socio-affective qu'environnementale.

— L'élève est l'agent principal de son développement et en conséquence il doit dans toute la mesure possible être incité à être actif dans son apprentissage, à le gérer et à acquérir au travers de son programme d'études une meilleure connaissance de son milieu et de lui-même pour le conduire vers des appren-

tissages stables et durables c'est-à-dire non coupés de sa réalité et transférables.

— L'élève est unique: intérêts, situations de vie, apprentissages antérieurs, niveau de développement intellectuel, personnel et social forment à une expérience unique de la personne.

— L'élève est un tout et si le contenu du programme scolaire fait particulièrement appel à son intelligence, son choix de formation, son niveau d'intérêt et d'engagement dans ses études font plus appel à ses dimensions socio-affectives et environnementales.

Bien sûr je réfère ici à la vision de l'élève que le groupe «Démarches»¹ a développée.

L'encadrement de l'étudiant

Un ensemble de moyens et de ressources humaines et matérielles qui soutiennent l'étudiant dans son cheminement scolaire.

À ma connaissance, l'encadrement de l'étudiant varie beaucoup d'un collège à l'autre. Dans certains collèges, ce sont les services pédagogiques qui couvrent particulièrement ce secteur; dans d'autres, ce sont les affaires étudiantes mais, dans les deux cas, l'encadrement est limité par une structure d'enseignement axée sur la discipline et conséquemment sur le contenu de cours.

L'encadrement de l'étudiant est aussi limité par les difficultés qu'ont les différents intervenants éducatifs à se rencontrer sur une base de travail commune.

Si les enseignants de disciplines différentes ne possèdent que peu de lieux d'échange sur leur rôle de formateur, ce sont des liens rarissimes qui prévalent entre les enseignants et les professionnels des services à l'élève. Bien que ces derniers aient développé des outils et des moyens qui enveloppent les activités à caractère strictement pédagogique, leur travail n'en demeure pas moins estimé comme étant accessoire à l'enseignement. Dans ses réflexions sur la formation fondamentale, Jacques Laliberté lie les divers agents éducatifs au développement de la formation fondamentale: «Et l'observation courante de la vie d'un collège nous offre quantité d'exemples où le personnel des services aux étudiants ou des services de soutien à l'enseignement et à l'apprentissage organise des activités ou des rencontres qui viennent encadrer, soutenir, entraîner, instrumenter les étudiants dans leur cheminement vers une véritable formation fondamentale.»²

Un encadrement plus suivi pourrait-il améliorer le taux de réussite des étudiants?

À cette question je répondrai avec la nuance que je suis convaincue qu'un encadrement plus suivi faciliterait le processus d'étude et soutiendrait mieux l'élève dans la voie de la réussite scolaire. L'encadrement de l'étudiant est une condition nécessaire au cheminement scolaire mais pas nécessairement suffisante à la réussite scolaire. Cette dernière implique directement la forme d'évaluation des apprentissages. De même, le joueur de golf le mieux équipé n'est pas assuré du championnat; l'élève bien encadré n'est pas assuré de sa réussite scolaire mais il augmente ses chances de succès.

¹ Groupes Démarches, Programmes de développement de la pensée formelle, Tome 1: Fondements théoriques, 1986, p.15.

² Jacques Laliberté, La formation fondamentale et la dynamique éducative d'un collège, Actes du 7e colloque annuel de l'A.Q.P.C., 1987, p.3.